



Bulletin communal officiel  
Juin 2017  
www.nivelles.be

# Gens de Nivelles

DJINS D'NIVÈLE > 117

## Fête de la Musique

→ PAGE 3



© Gilles DEVALOUE

**Fête des  
Petits fruits**

→ PAGE 4



**Nivelles  
Student Party**

→ PAGE 5



**Week-end  
américain au  
centre-ville**

→ PAGE 5

**L'Hôtel  
de Ville moins  
énergivore**

→ PAGE 7

**Ecrivain public  
au Guichet social**

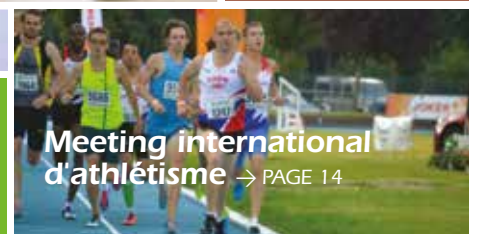
→ PAGE 12



**Une situation  
financière  
confortable**

→ PAGE 11

**Meeting international  
d'athlétisme** → PAGE 14





# Vivre ensemble !

Les beaux jours se succèdent depuis quelques semaines déjà et les occasions de se détendre sont nombreuses. Du point de vue des autorités, cette période s'accompagne malheureusement encore d'un accroissement des plaintes introduites par des citoyens subissant les nuisances de leur voisins. Aussi, il nous revient de rappeler une nouvelle fois certaines règles du Code de la Citoyenneté qui permettront à chacun(e) de profiter de leurs loisirs en toute quiétude.

## Barbecues

Si les barbecues ne posent généralement pas de difficulté lorsque l'on dispose d'un jardin, certains habitants d'immeubles à appartements en mettent en place sur leur terrasse ; pour des raisons pourtant évidentes de sécurité et de nuisances dues aux fumées, c'est interdit : « Dans les bâtiments à appartements multiples, il n'est pas permis d'utiliser des barbecues sur les balcons et terrasses, sauf si les barbecues sont reliés à un système efficace d'évacuation des fumées et odeurs de nature à éviter toutes incommodités des voisins. » art. 41 & 2.

## Tapage diurne et tapage nocturne

Si la notion de tapage nocturne est bien établie, celle de **tapage diurne** semble parfois ignorée. Dès lors, tout bruit ou tout tapage diurne, entre 6h et 22h, de nature à troubler la tranquillité et la commodité des habitants est interdit (art. 54). Par ailleurs, tout dépôt de déchets dans les bulles à verre ou conteneurs à textiles ne peut s'effectuer entre 22h et 7h (art. 55).

Sauf en cas de force majeure, il est interdit de procéder sur la voie publique aux mises au point bruyantes d'engins à moteurs quelle que soit leur puissance.

Il est aussi interdit d'utiliser **tout appareil de jardinage ou autre** muni d'un moteur à explosion ou électrique, tel que tondeuse à gazon, fraiseuse, vrille, tronçonneuse, nettoyeur à haute pression, etc... en tout temps entre 20h et 8h. L'usage est interdit le dimanche et les jours fériés légaux, sauf entre 10h et 12h (art. 56).

À l'usage, le niveau de bruit émis par ces engins ne peut jamais dépasser la limite imposée par les dispositions légales et



réglementaires aux fabricants ou aux importateurs. Peuvent néanmoins utiliser un outillage à moteur, les agriculteurs, les services d'utilité publique et les forestiers auxquels les contraintes climatiques imposent d'effectuer ces travaux le dimanche, s'ils sont exécutés à distance suffisante des habitations voisines et que l'on peut vérifier que le niveau de bruit ne gêne pas le voisinage. Dans des circonstances particulières et dûment justifiées, une dérogation peut être accordée par le Bourgmestre.

Durant vos loisirs, éviter de faire fonctionner **tout appareil de diffusion sonore** qui troublerait la quiétude des habitants et de faire de l'aéromodélisme, du nautisme et de l'automobile de type modèle réduit, à moteur radio téléguidé ou télécommandé dans les lieux publics, sauf autorisation du Bourgmestre fixant les conditions et endroits. Les pétarades de véhicules et d'engins à moteurs, de même que des accélérations excessives non justifiées par un usage normal sont aussi proscrites.

Autre point faisant l'objet de plaintes des habitants, les **cris d'animaux**. Leurs propriétaires, gardiens et surveillants doivent prendre les mesures nécessaires pour faire cesser le trouble si des aboiements, hurlements, cris, chants et autres émissions vocales devaient perturber le repos ou la tranquillité publique (Livre I, art. 61).

■ Pierre HUART,  
Bourgmestre

## SOMMAIRE

3

Fête de la musique

4

Fête des Petits fruits

5

Nivelles Student Party  
Week-end américain

6

Réaménagements  
au Triangle du passage  
Respect des zones 30

7

Rénovations  
à l'Hôtel de Ville  
Inondations 2016

8

Tribune politique

10

Conseil communal

11

Compte 2016 de la Ville  
Avis d'enquête publique

12

PLP de la Campagne  
du Petit Baulers  
Ecrivains publics

13

Clubs sportifs nivellois

14

Agenda

15

Festival de carillon  
Lire dans les parcs  
Bornival fleuri

16

Etat civil - pharmacies



# La Fête de la Musique à Nivelles

## ÉVÉNEMENT

Du 23 au 25 juin, Nivelles vibrera au son de la Fête de la Musique ! Cette année encore, de nombreux artistes de la scène musicale en Fédération Wallonie-Bruxelles seront mis à l'honneur. Sans oublier nos musiciens nivellois, qui avec tout le talent qu'on leur connaît, participeront aussi à la fête.

### Vendredi 23 juin

Sur la scène principale (Grand-Place)

- 18h00 : **Le Corps Musical Nivellois**
- 19h10 : **Dust'n'Rain**, qui vous feront découvrir les sonorités des radios américaines en parcourant les tubes diffusés sur les routes qui mènent à Nashville, berceau de la country music.
- 20h00 : **Billions of Comrades** qui flirte ouvertement entre rock et musique électronique en proposant une musique aux structures asymétriques...
- 21h00 : **Abel Caine**, un groupe largement inspiré par la soul, la funk et l'électro...
- 22h10 : **Holy Two** : hymnes lents et chants de charmeurs de serpents, une électro-pop sombre et délicate...

### Samedi 24 juin

Sur la scène principale (Grand-Place)

- 16h00 :  
**Les Compagnons du Temps**  
Rendez-vous pour un moment 100 % Kid's and Roll, familial et festif !  
Une basse qui groove, une guitare qui chante, un chant qui souligne les vers et des percussions qui claquent ! Les fables, adaptées en chansons qui sont interprétées avec humour et énergie. Une manière originale de présenter Jean de La Fontaine, ses fables sont ponctuées par des refrains qui mettent leur contexte, leur sens et leur immanquable morale en évidence.

- 17h40 : **Wholly Funk Men**, du jazz funky et fusion...
- 19h00 : **Mango Moon**, un groupe influencé par la pop funk et la musique alternative, cherchant l'équilibre parfait entre émotion, groove et énergie...
- 20h00 : **Va à la plage**, un nom aux allures d'invitation qui traduit leur nature généreuse sur une pop décomplexée aux guitares épiques et aux chœurs languissants...



© Gilles DEVALQUE



### Concert « Escales musicales » Dimanche 25 juin

Dans le cadre des Fêtes de la Musique, Marc LABYE (violoncelle) et Jany DEMAUDE (piano) interpréteront un duo inédit à 11h30 dans le jardin du Cloître des Récollets. Mêlant des œuvres tirées du grand répertoire et des arrangements personnels, les artistes présenteront oralement les pièces jouées.

**Bienvenue à toutes et tous. Gratuit.**

Organisé en partenariat avec l'Echevinat de la Culture.

Du jeudi 22 juin  
au dimanche 25 juin :  
des concerts, soirées dansantes,  
karaokés... dans certains cafés,  
établissements horeca et lieux  
patrimoniaux du centre-ville  
avec notamment :

- Une **jam session** organisée par Jazz au Stade à l'Impact, club-house du rugby, le jeudi 22 juin.
- Un **concert classique** dans le jardin du cloître des Récollets le dimanche 25 juin (voir ci-dessous).

- 21h10 : **Alaska Gold Rush**, de la musique américaine qui sent la poussière : du blues des années 20, du country blues contemporain, du rock'n'roll et de la folk ; ils créent leur musique comme autant de villes fantômes...

← 22h30 : **Gaëtan Streel**, mélangeant des textes en français et en anglais, explorant des univers très différents, il réconcilie l'inconciliable... Pop-song, explorations électroniques, folk, chanson française... tout y passe !

### Dimanche 25 juin

Sur la 2<sup>nd</sup>e scène (devant Harmony Bay)

- 15h00 : **Charlotte**
- 15h30 : **Atomik Bazar**
- 17h00 : **Lithium** (Nirvana Cover)
- 18h30 : **Coverballs**

→ **Infos** [www.ccnivelles.be](http://www.ccnivelles.be) ;  
[www.facebook.com/FDMNivelles](https://www.facebook.com/FDMNivelles) ;  
[www.twitter.com/ccnivelles](https://www.twitter.com/ccnivelles) ;  
[info@ccnivelles.be](mailto:info@ccnivelles.be) ou  
067/88.22.77 - Centre culturel.

■ **Evelyne VANPEE**,  
Echevine de la Culture



## Activités de l'Amicale des Seniors

### Repas

Le **jeudi 15 juin** à 12h  
à la résidence « La Samiette ».  
PAF : 18 €/pers.  
(max : 85 pers.).

### → Inscription obligatoire pour toutes les activités

0484/86.74.13 - Amicale des Seniors  
ou [claudine.theys@live.be](mailto:claudine.theys@live.be)  
ou 067/88.21.13 - Guichet social.  
N° de compte : BE83 9730 1234 6215.

■ **Claudine THEYS,**  
Conseillère communale,  
Présidente de l'Amicale des Seniors

**Pierre HUART,**  
Bourgmestre en charge des Seniors

## Fête des Petits fruits

La Ville de Nivelles, le PCDN et le comité de quartier Gareauchâteau organisent la Fête des Petits fruits (et des plaisirs gustatifs du jardin) le **dimanche 9 juillet** de 14h à 18h sur le parking situé avenue du Centenaire, à proximité du Palais de Justice II.

Au programme : bar à fruits, pâtisseries faites maison, Natagora et les jardins au naturel, ADESA et l'hôtel à insectes, le Cercle apicole de Nivelles et les abeilles, le Guichet social et « Viasano », la Ruche qui dit Oui avec ses produits, un stand pour troquer ses produits à base de fruits (confitures, sirops, plants, etc.).

Objectif : passer un bon moment, découvrir comment aménager son jardin pour la nature et pour avoir des fruits chez soi et surtout comment les cuisiner !



Le **samedi 1<sup>er</sup> juillet** à 14h, nous partirons cueillir des petits fruits à la réserve didactique de la Dodaine ... l'occasion de découvrir ce petit coin de nature à deux pas du centre-ville !

→ **Infos**  
[mailis.neuwels@nivelles.be](mailto:mailis.neuwels@nivelles.be) -  
067/88.21.79.



## Radeau végétalisé au parc de la Dodaine

Dans le cadre d'un appel à projets « biodiversité » de la Province du Brabant Wallon, la Ville de Nivelles a obtenu un subside pour réaliser un radeau végétalisé à placer sur un étang de la Dodaine. Ce radeau est une structure flottante couverte de plantes adaptées aux zones humides qui a plusieurs fonctions : épuration des eaux, création d'un nouvel écosystème pour la faune aquatique, aire de nidification pour les oiseaux et aménagement paysager.

L'entreprise AquaTerra Solutions a aidé l'équipe Espaces verts à l'installer à la mi-mai.

■ **Pascal RIGOT,**  
Echevin de l'Environnement

## Actions « Maya »

C'est en 2011 que la Ville de Nivelles a mis en place un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) et a signé la convention « Maya » avec la Région wallonne, s'engageant à protéger les pollinisateurs.

Avec le Cercle apicole de Nivelles et les bénévoles du PCDN, la Ville a placé un rucher didactique au parc de la Dodaine et un rucher hôte dans le jardin de la cure à Baulers. Chacun d'eux est accompagné d'un environnement propice pour les abeilles : arbres fruitiers, plantes mellifères (comme un pré fleuri), le tout géré sans pesticide.

Plusieurs enfants de Nivelles sont venus découvrir le monde des abeilles avec leur classe grâce aux animateurs bénévoles. Avec des vareuses, ils peuvent s'en approcher de plus près.

Le rucher de Baulers permet à des apiculteurs confirmés ou débutants d'avoir un lieu où placer leurs ruches.

Ces actions sont importantes pour la préservation de certaines abeilles et pour réaliser des actions de sensibilisation. Nous réalisons par ailleurs des hôtels à insectes dont certaines « chambres » peuvent accueillir les abeilles sauvages.

Chez vous aussi, participez à la préservation de ces pollinisateurs, sans que notre alimentation serait profondément modifiée. Comment ? En créant un lieu propice : plantes mellifères, pré fleuri, arbres fruitiers, nichoirs à insectes, entretien sans pesticides ... De petits gestes qui embellissent vos jardins et qui contribuent à la protection de la nature !

■ **Pascal RIGOT,**  
Echevin de l'Environnement



## Retour du Week-end américain en centre-ville !



**Vous avez toujours rêvé d'un road trip aux USA ? Rendez-vous au centre-ville pour vivre les Etats-Unis comme si vous y étiez ! Les commerçants vous invitent le samedi 1<sup>er</sup> et le dimanche 2 juillet pour ce premier week-end des soldes.**

Des animations typiquement américaines ainsi que des bonnes affaires seront au rendez-vous : balade moto en musique, danse country, stands food avec nourriture US, camion de l'armée, démonstration de football américain, stand photo sympa, animations pour enfants. Beaucoup d'activités qui raviront petits et grands ! Sans oublier, nos carwash girlz and boyz qui se feront un plaisir de nettoyer votre voiture !

→ **Infos** [www.nivellescommerces.com](http://www.nivellescommerces.com) ou Facebook Nivelles Commerces.

■ **Valérie DE BUE**,  
1<sup>ère</sup> Echevine en titre  
Députée wallonne

**Bernard LAUWERS**,  
Echevin de  
l'Animation économique

## Nivelles Village chaque mercredi !



C'est le rendez-vous incontournable des saveurs du Brabant wallon : foodtrucks, artisans, espace détente et des animations surprises chaque semaine. Et chaque dernier mercredi du mois, un concert !

→ **Infos** [www.nivellescommerces.com](http://www.nivellescommerces.com).

# 5<sup>ème</sup> édition du Nivelles Student Party

## ÉVÈNEMENT

Pour cette nouvelle édition, la Maison des Sports de Nivelles propose aux enfants (dès 11 ans) de participer à une multitude d'activités sportives, culturelles et préventives le jeudi 22 juin de 10h à 16h au parc de la Dodaine, et ce en toute sécurité.

Nous t'invitons à participer à des dizaines d'activités « fun » (wakeboard, rafting, kayak, paintball, pont de singe, squash etc.), à des initiations sportives encadrées par les clubs sportifs (kayak, taekwondo, karaté, judo, jujitsu, handball, baseball etc.) ainsi qu'aux tournois de street soccer (<http://www.lot-tostreetsoccer.be>) et de panna soccer (<http://www.streetheroes.be>).

Un village réunira divers stands de prévention ainsi que des associations liées à la jeunesse. Ces sensibilisations donneront lieu à nombre d'activités surprenantes tout au long de la journée.

Le parc de la Dodaine sera fermé à la circulation pour permettre le libre accès à toute personne, jeune et moins jeune, désireuse de « faire la fête » ... sans alcool.

En collaboration avec la Cellule de Prévention, Infor Jeunes et d'autres associations proches du monde des ados.

Prix d'entrée : 2€.

→ **Infos et inscriptions** [www.nivelles-maisondessports.be](http://www.nivelles-maisondessports.be) ; possibilité de s'inscrire sur place pour les entrées ainsi que pour la participation aux tournois.



■ **Hubert BERTRAND**,  
Echevin des Sports

Retrouvez tous nos **STAGES** sur notre site internet : [www.nivelles-maisondessports.be](http://www.nivelles-maisondessports.be)

## « Où est Charlie ? »

Retrouvez les membres de Book Corporation pour vivre une animation directement inspirée de la série de livres-jeux « Où est Charlie ? » de l'auteur britannique Martin HANDFORD.

Ils se déguiseront pour devenir, le temps d'une journée, des Charlie se baladant dans le parc de la Dodaine ... Pars à la recherche des Charlie et trouve-les ! Un petit cadeau te sera offert une fois tous les Charlie découverts.

→ **Plus d'infos** 067/89.26.31 - Laura DANIELS (Bibliothèque locale) ou via [laura.daniels@bibliotheque-nivelles.be](mailto:laura.daniels@bibliotheque-nivelles.be).



# Triangle du Passage

## TRAVAUX

Deux carrefours ont été réaménagés pour la sécurisation des rues Abbé Michel Renard/Auguste l'Evêque et Chêne/Dangonau.



Ce chantier représente l'aboutissement d'un cheminement de concertations avec les riverains et d'essais innovants. Depuis 2009, les voiries du Triangle ont été mises en zone 30. Les problèmes récurrents du lieu - sentiment d'insécurité engendré par la vitesse des véhicules et le passage de poids lourds transitant de la E19 vers le zoning Sud - seront fortement résorbés grâce à ce dispositif, complétant les aménagements à proximité de l'église (rond-point et élargissement du pont).

Les bordures et trottoirs des deux carrefours ont été renouvelés et surélevés

avec des rampes préfabriquées. Le revêtement asphaltique est de couleur rouge, avec un marquage piétons et un « sens unique limité » (SUL) adéquat.

Ce chantier représente un budget de 315.000 € TVAC, dont une partie subsidiée. Le délai des travaux a été respecté.

■ Valérie DE BUE,  
1<sup>ère</sup> Echevine en titre  
Députée wallonne

Pierre HUART,  
Bourgmestre

Philippe BOUFFIOUX,  
Echevin a.i. des Travaux

## POLICE

# Zone 30 même pendant les congés



Le respect des zones 30 est important pendant les vacances. Des activités d'été sont parfois organisées dans les écoles.

Souvent, en période de congés scolaires, les automobilistes ne respectent plus les zones 30 aux alentours des écoles. Pourtant, si les cours sont bel et bien terminés, il est possible que des activités extrascolaires y soient organisées.

Plaines de jeux, école de cirque ou autres, des enfants occupent encore les couloirs de certains des établissements. C'est pourquoi il est nécessaire de continuer à respecter la limitation de vitesse de 30km/h, même en dehors des horaires normaux de début et de fin d'activités (8h - 16h) puisque les enfants font, généralement, de nombreuses sorties dont la sécurité peut être mise à mal par des automobilistes distraits.

Pour la sécurité des enfants, respectons donc les limitations de vitesse aux abords des écoles, même durant les vacances.

■ Pascal NEYMAN,  
Chef de Corps de la Zone  
de Police Nivelles-Genappe

Pierre HUART,  
Bourgmestre



Nouvelle grille  
du cimetière  
de Thines,  
un ouvrage  
de ferronnerie  
réalisé par le  
service Technique  
communal

Le Rapport d'activités 2016  
de la Zone de Police  
Nivelles-Genappe est disponible  
via [www.votrepolice.be](http://www.votrepolice.be).





# Hôtel de Ville

## Rénovation des menuiseries extérieures et de la régulation du chauffage

### ENERGIE

Construit après la guerre, l'Hôtel de Ville a vu ses châssis d'origine remplacés ainsi que la régulation de son chauffage rénovée. Ce chantier, lancé en mars 2017, est en passe de se terminer.



Le remplacement des menuiseries extérieures permet de réduire les pertes de chaleur et les fuites d'air, ainsi que d'améliorer l'insonorisation des bureaux. Les vitrages des façades sont solaires et en verre feuilleté.

Quant à la régulation du chauffage, elle fonctionne désormais en température glissante : la température de l'eau de chauffage se réglera en fonction du climat extérieur.

Ce sont 88 fenêtres et 12 portes qui ont été remplacées, représentant une surface extérieure vitrée de 300 m<sup>2</sup>.

L'impact énergétique de cette double rénovation sera significatif, correspondant à 42 % d'économie !

Le coût total des rénovations atteint 367.058,43 €, dont 145.252,50 € de subsides obtenus dans le cadre de l'appel à projets UREBA de la Région wallonne.

■ **Pascal RIGOT**,  
Echevin de l'Energie  
**Pierre HUART**,  
Bourgmestre

**Philippe BOUFFIOUX**,  
Echevin a.i. des Travaux

## Le PLP de la Campagne du Petit Baulers



La charte officialisant le partenariat local de prévention (PLP) mis en place à la Campagne du Petit Baulers a été signée entre les représentants du PLP, ceux de la Zone de Police et le Bourgmestre. Il s'agit du troisième PLP de l'entité, créant un système d'échanges d'informations entre les habitants d'un quartier et la police locale via les agents de quartier. L'efficacité de ce dispositif a déjà été prouvée, notamment pour la lutte contre les cambriolages.

■ **Pierre HUART**,  
Bourgmestre

## Inondations des 7 & 8 juin 2016 calamité naturelle

### AVIS



**Suite aux fortes pluies et aux inondations subies lors des 7 et 8 juin 2016, Nivelles a été intégrée à la zone géographique de la calamité naturelle.**

Le Gouvernement wallon a intégré Nivelles dans la zone géographique de la calamité naturelle des pluies abondantes subies les 7 et 8 juin 2016 (Moniteur belge, 15/05/2017).

Si vous avez été victime d'une de ces calamités naturelles, vous pouvez introduire un dossier de demande

d'indemnisation via le Fonds des calamités, en utilisant les formulaires ad hoc – téléchargeables via [pouvoirslocaux.wallonie.be](http://pouvoirslocaux.wallonie.be).

Le dossier doit être introduit auprès du Service Régional des Calamités, 100 avenue Bovesse à 5000 Namur (Jambes). La date ultime pour rentrer votre dossier est le **jeudi 31 août 2017**.

→ **Infos** 081/32.32.00 ou [calamites.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be](mailto:calamites.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be).



## Votre police de proximité !

Lors du dernier conseil de police, le rapport d'activités de la zone de police nous a été présenté et nous pouvons dire que les attentes de la population nivelloise sont une priorité pour nos policiers.

En effet, malgré les événements sombres qu'a connus notre pays en 2016 et les grèves des agents pénitentiaires, notre zone a mis l'accent sur la présence sur le terrain et l'écoute des citoyens de notre ville. Avec plus de 65.000 heures passées sur le terrain auxquelles se rajoutent les 7.780 heures passées au maintien de l'ordre public, nos policiers remplissent la mission que nous leur avons fixée.

De plus, dans son souci d'être à l'écoute, notre zone a décidé de mesurer la satisfaction des citoyens. Cette enquête permettra certainement de cibler encore mieux les attentes des citoyens

que sont la lutte contre l'insécurité liée à la consommation d'alcool dans l'espace public, la prévention contre le vol dans habitation, ou encore la gestion des mauvais stationnements.

Ce rapport d'activités nous montre aussi que le nombre de délits sur notre territoire est toujours en baisse, même si cette baisse doit être nuancée par l'entrée en vigueur des SAC (sanctions administratives communales).

Notre zone a aussi le souci de prévenir et donc d'informer : que ce soit la techno-prévention ou encore les vols par ruse, nos agents de quartiers ont mené plusieurs campagnes de sensibilisation.

Enfin, deux éléments importants selon nous sont la formation et l'équipement. Si cette mandature a vu la mise en place du centre d'entraînement, notre zone est aussi à la pointe quant à la gestion des équipements de nos

policiers. Grâce à une rationalisation des dépenses, la dotation communale a légèrement augmenté de 1%, nous nous en réjouissons.

Mais comme le dit l'adage, il faut sans cesse remettre le travail sur le métier et notre groupe restera attentif à ce que Votre police soit de proximité et sur le terrain !

**Benoît GIROUL,**  
Conseiller communal et Conseiller au Conseil de Police

**L'équipe de la Liste du Bourgmestre**  
Eléonore BERTRAND, Hubert BERTRAND,  
Philippe BOUFFIOUX, Valérie DE BUE,  
Colette DELMOTTE, Benoît GIROUL,  
Vinciane HANSE, Pierre HUART,  
Bernard LAUWERS, Geoffrey LEVÉQUE,  
Béatrice MANQUOY, Willy MANQUOY,  
Margaux NOTHOMB, Raphaël PARE,  
Catherine RICHELLOT, Claudine THEYS,  
Danielle VAN KERKHOVEN



## Nivelles Tourisme

Depuis 2002, deux asbl traitant du tourisme cohabitent à Nivelles : l'Office du Tourisme (OTN) et la Maison du Tourisme (MDT), situées toutes deux au n° 48 de la rue de Saintes.

Même si la première a des activités davantage axées sur Nivelles et la seconde sur le Roman País, leurs missions fort proches furent à l'origine de bon nombre de malentendus et de différends.

Comme vous l'avez appris par la presse, n'ayant pu, à ce jour, trouver de solution de fusion avec une autre Maison du Tourisme imposée par le Gouvernement wallon, il a été décidé de mettre l'asbl MDT en liquidation, entraînant la mise en préavis des membres du personnel.

Face à cette situation très difficile sur le plan humain et très délicate pour le tourisme nivellois, nous sommes nom-

breux à penser que la solution nivelloise pourrait être la meilleure. Nous avons tous les ingrédients pour créer une équipe au service exclusif du Tourisme nivellois qui pourrait à terme constituer la base de la renaissance d'une nouvelle Maison du Tourisme.

Compléter l'équipe de l'OTN composée d'une vingtaine de bénévoles, dont le savoir-faire est reconnu depuis plusieurs dizaines d'années, et d'une employée à temps plein, par au moins une partie du personnel de la MDT en situation délicate, permettrait de trouver une solution non seulement humaine mais efficace et immédiate.

Certes, la perte temporaire de la MDT nous privera de subsides de la Région wallonne, mais nous donnera en compensation une liberté d'organisation et d'action pouvant s'adapter à nos finances et à nos besoins.

Travaillons tous ensemble pour faire de Nivelles une ville, encore plus touristique, digne de son histoire, de ses monuments et de ses trésors.

**Isabelle MAHY**

**Evelyne VANPEE, Julie GILLET,**  
**Etienne LAURENT, mandataires**  
**et le Comité cdH-Ensemble**

[www.ensemble-cdh-nivelles.be](http://www.ensemble-cdh-nivelles.be)





## A nos questions précises, des réponses pas toujours claires !

Le rôle de l'opposition au sein d'un conseil communal est non seulement d'être la voix des citoyens, d'être un acteur actif dans la lecture des dossiers qui sont proposés, mais aussi d'apporter des propositions concrètes.

Notre groupe est très actif lors des différents conseils communaux, nos mandataires interviennent dans les débats et interrogent la majorité (MR-Ecolo-CDH).

Un grand nombre de questions est déposé par les élus de notre groupe à chaque conseil.

À des questions précises sur par exemple l'exploitation future du cinéma, la mobilité, l'augmentation de la population et des infrastructures à prévoir pour y faire face, l'urgence de nouvelles créations comme par exemple une nouvelle salle de sports entre autres pour pallier à la future fermeture de la salle des Heures Claires...

Toutes ces questions tellement importantes ne sont toujours pas réglées, les membres du collège communal nous répondent qu'ils reviendront vers nous plus tard...

Nos propositions ne rencontrent que très rarement un intérêt ! Pour exemple : la vente des Récollets où nous avons des propositions alternatives plus adaptées à ce patrimoine communal, et où les premiers travaux ont débuté ; la création d'une antenne du commissariat de Police au centre-ville pour renforcer la proximité avec les citoyens, sont restées lettre morte. D'autres sont en attente d'une réponse concrète, comme la création d'une école fondamentale officielle au Val de Thines. Une seule a vu le jour et nous nous réjouissons de l'ouverture de la crèche dans le quartier du Petit Baulers, dont nous avons fait la demande il y a une dizaine d'années.

Vous l'aurez compris, nous sommes et serons toujours constructifs et pertinents dans nos actions. Rien n'est laissé au ha-

sard dans nos interventions, tout y est réfléchi. Vigilants nous sommes, actifs nous serons.

Nous vous invitons à notre  
assemblée générale ouverte  
qui se déroulera le dimanche 18 juin  
dès 10h à la salle des Mariages  
de l'Hôtel de Ville, Grand-Place.

**Infos et réservation**  
auprès de Françoise GOFFINET :  
francoise.goffinet@skynet.be ou  
au 0476/65.38.70.

Toute l'équipe du PS Nivelles vous souhaite un bel été et d'excellentes vacances.

**André FLAHAUT, Maurice DEHU,  
Marie-Thérèse BOTTE, Céline SCOKAERT,  
François NOE, Véronique MOREAU,  
André LECUYER, Louison RENAULT,  
Gaëtan THIBAUT, Amandine SAUTIER,  
Marthe-Eugénie N'DAME, Rudy WYBO,  
Anne-Françoise JEANSON et Yvan BJOKO**



## Pour vivre heureux, vivons légers

Voilà qui pourrait être une manière récente de revoir cette citation célèbre.

En effet, même si le Belge conserve une brique dans le ventre, de plus en plus d'entre nous s'en défont pour se tourner vers les habitats légers. Que ce soient des habitats traditionnels ou de nouvelles conceptions issues de l'ingénierie, ils seraient environ 15.000 à vivre dans une yourte, une roulotte ou un chalet.

Il faut dire que ce type d'habitat offre bien des avantages que les maisons classiques n'ont plus. En premier, leur prix. Alors que depuis la crise de 2008, et déjà, dans une moindre mesure, pendant les années précédentes, le prix de l'immobilier n'a fait que croître dans des proportions parfois exagérées, au point de rendre l'accès au logement inaccessible pour de plus en plus de personnes, les solutions d'habitat léger coûtent grandement moins cher. Cette alternative rend à nouveau possible le loge-

ment de certains d'entre nous, tout en leur laissant de quoi vivre.

En outre, ces tiny houses, yourtes et autres présentent généralement le souci de diminuer l'impact et l'empreinte écologique de ses habitants. Beaucoup sont séduits par cette dimension de retour à la nature et au contact avec celle-ci. Pas de fondation ; on vit à même la terre. C'est aisé à construire et à installer, et donc facilement déplaçable et recyclable.

Car c'est bien là un autre de ses avantages, le caractère relativement mobile de ces logements. Envie de changer d'air, cela peut se faire facilement, à moindres coûts.

Pour ECOLO, ce type d'habitat peut devenir une solution valable à la crise du logement. Or, actuellement, la législation wallonne ne prend que peu en compte l'habitat léger. Ce qui a pour conséquence que ses habitants sont

soumis à des traitements différents d'une commune à l'autre, en fonction de l'interprétation de la loi qu'en font les autorités politiques et l'administration. Nous voulons plus d'ouverture pour ces alternatives durables et sociales afin que tous puissent se loger décemment partout en Wallonie. En attendant une évolution par le législateur wallon, nous souhaitons que notre commune, Nivelles, à l'instar d'autres communes, dans le cadre de son développement démographique et immobilier, allouent aussi et viabilisent des zones de son territoire, qui sont ou pourraient être bien desservies par les services à la collectivité (ex. : transports en commun, écoles, etc.), au profit de l'habitat léger.

**Pour Ecolo Nivelles,**

**Stéphane TONGRES et Grégory LECLERCO,  
avec la participation de Bernard MONNIER**

# Séance du 22 mai 2017

## Stationnement

Sous réserve de l'autorisation de la tutelle, une zone de dépose-minute sera créée à hauteur de la rue des Coquelets, 24, pour principalement permettre aux parents de déposer leurs enfants fréquentant l'école primaire de l'Enfant-Jésus.

## Interdiction de la vente d'alcools spiritueux lors de festivités publiques

L'article de l'ordonnance de police administrative du 23 janvier 2017 reprenant l'interdiction d'alcools spiritueux lors de festivités publiques a été modifié. Cette interdiction ne sera désormais effective que lors des soumonces générales et du Carnaval, ainsi que sur décision du Bourgmestre pour tout événement public se déroulant sur la voie publique.

Le Bourgmestre Pierre HUART a souligné la coopération avec des grandes enseignes (Colruyt et Delhaize) dans le cadre de cette mesure de prévention, qui a mené à l'assouplissement de la mesure. La police restera attentive et mènera des actions lors des futurs événements publics.

## Projet « Alliance Kivu »

Le Conseil a marqué son accord pour le versement d'un montant de 8.717 € dans le cadre du projet de coopération Nord-Sud mis en place dans la commune rurale de Pangji (RDC), soit 10 % du subside total octroyé, le solde étant versé par Wallonie-Bruxelles International.

## Travaux

L'avenant n°3 du marché « Extension et rénovation de l'école de la Maillebotte », d'un montant de 96.327,85 € et la mission complémentaire d'auteur de projet pour le remplacement des toitures et bardages de la piscine communale, d'un montant de 72.358,16 € ont été approuvés par les élus.

## Val de Thines

La demande de reconnaissance du périmètre SAR (site à réaménager) du site Arjo-Wiggins par la Région wallonne a été soumise aux élus. Le site est encore en zone d'activité économique

industrielle au plan de secteur ; la reconnaissance SAR permettra d'autres affectations (assainissement, réhabilitation, constructions). Un promoteur immobilier a acquis le site en vue d'y créer un nouveau quartier et la Ville l'accompagne depuis le début.

Pour le cdH, le Conseiller Etienne LAURENT a expliqué qu'en l'état, le dossier n'est pas assez précis et que le rythme de développement de la ville leur apparaît trop élevé. L'Echevin Pascal RIGOT (Ecolo) a appelé à rester cohérent avec le référentiel de la Région wallonne (construction de nouveaux quartiers). Le Bourgmestre Pierre HUART a rappelé le contexte connu et reconnu par des organismes indépendants de l'augmentation de la démographie en Brabant wallon et à Nivelles.

Comme édicté dans la Déclaration de politique générale, la volonté est de donner une nouvelle vie aux sites d'activité économique désaffectés tout en imposant des charges d'urbanisme d'intérêt général.

Pierre HUART : « Il s'agit de prévoir l'avenir en tenant compte que ce projet va se développer sur plusieurs dizaines d'années. Nous sommes particulièrement attentifs à 2 problématiques : la gestion des eaux pluviales et la mobilité. Soulignons que de par sa localisation, ce site offre une opportunité pour la création d'une nouvelle école primaire communale tel que décidé à l'unanimité par le Collège communal en date du 9 mai. »

Le point a été adopté à l'unanimité moins 3 abstentions.

## Publication des enquêtes publiques

Le Conseiller Etienne LAURENT (cdH) a proposé au Collège communal d'étendre les mesures de publicité des avis publics et documents soumis en enquête publique suite aux nouvelles dispositions du Code du Développement territorial. Le Bourgmestre Pierre HUART a rappelé que la Ville est précurseur en matière de publicité quant à ces actes et qu'augmenter encore la publicité engendrerait un coût supplémentaire qu'il serait dommage de reporter sur le demandeur.

Pierre HUART a proposé en outre d'aller plus loin en publiant les avis de la CCATM.

L'Echevin en titre Valérie DE BUE (LB) a aussi précisé que vu la complexité des dossiers, aucune solution « simple » n'est en effet applicable.

## Cinéma

Marie-Thérèse BOTTE (PS) a demandé des précisions quant à ce projet en cours de réalisation.

L'Echevin a.i. Philippe BOUFFIOUX (LB) s'est montré rassurant. Le chantier évolue sans contre-temps.

L'Echevine Evelyne VANPEE a confirmé la gestion par le Centre culturel et une programmation essentiellement « tout public » couplée à des films d'art et d'essai.

## Inondations à Baulers

Le Conseiller Louison RENAULT (PS) s'est interrogé : des travaux d'aménagement ont-ils été réalisés suite aux dommages subis par les riverains l'an dernier ? Qu'en est-il des 235.000 € inscrits au budget ?

L'Echevin Pascal RIGOT a annoncé la présentation du Plan anti-inondations lors du prochain Conseil, qui comprendra entre autres l'analyse des causes et les pistes préventives de solution.

## Accès au parking SNCB

Louison RENAULT a soulevé le problème de l'un des accès au parking SNCB, encore fermé suite à un incendie criminel subi il y a plusieurs mois, et provoquant perte de temps et une difficulté pour les personnes à mobilité réduite puisque les emplacements qui leur sont dédiés ne sont plus accessibles.

Pierre HUART a regretté la réponse de B-Parking, interrogé par le Collège : aucun délai pour la réalisation des travaux ne peut être avancé. Des solutions provisoires sont toujours à l'étude.

Prochain Conseil communal  
Lundi 26 juin 2017, 20h,  
salle des Mariages  
de l'Hôtel de Ville



## Une nouvelle Directrice générale



Valérie COURTAIN a été désignée Directrice générale de l'Administration communale de Nivelles par le Conseil communal en sa séance du 22 mai 2017.

Après des études secondaires à l'Athénée Royal de Nivelles puis universitaires à l'ULB (candidatures en Droit, licence en criminologie), c'est en 1997 que débute sa carrière, au service communal de l'Urbanisme. Chef de bureau au secrétariat communal depuis 1998, tout en exerçant également les missions de Fonctionnaire sanctionnateur de 2006 à 2015, les missions de la Direction générale lui sont familières, ayant exercé les fonctions du Directeur général lorsqu'il était absent. Valérie COURTAIN est aussi formatrice en Sciences administratives à l'Infosup de Wavre.

Un véritable ancrage communal pour cette Nivelloise de souche, poursuivant avec brio une carrière entamée voici 20 ans au sein de l'Administration communale.

## Le CoDT remplace le CWATUP

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, le Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) est remplacé par le Code du développement territorial (CoDT), entraînant des modifications de procédures en matière d'urbanisme.

→ Infos [http://spw.wallonie.be/dgo4/site\\_aménagement/index.php/juridique/codt](http://spw.wallonie.be/dgo4/site_aménagement/index.php/juridique/codt) ou [administration@nivelles.be](mailto:administration@nivelles.be).

# Situation financière confortable

## FINANCES

Lors du dernier Conseil communal, les mandataires ont approuvé le compte 2016. Il présente un boni à l'exercice propre de 602.920 €, des réserves substantielles et une dette qui diminue.

Le résultat global est de 6.304.927 €; ceci est dû à un glissement des recettes de la fiscalité de l'impôt des personnes physiques de 2015 à 2016, ce qui nous donne une situation favorable.

Les dépenses de personnel diminuent de manière importante, notamment avec le départ des pompiers à la zone de secours. Celles de transferts restent stables. Par contre, celles de la dette diminuent, entre autres, par la gestion active de la dette et la réaffectation de queues d'emprunts.

Concernant les recettes de transferts, le fonds des communes stagne. Nous perdons 230.000 € suite à la mise en œuvre par la Région de la politique « levier fiscal », que nous ressentons comme une pénalité à notre bonne gestion.

Les recettes de l'impôt des personnes physiques (IPP) ont augmenté, celles du pré-compte immobilier (PRI) stagnent. Notons que le recensement de la taxe sur la force motrice a rapporté 60.000 €. Quant aux recettes de dette, elles sont basses (en effet, les taux de placement sont bas).

Il est intéressant de préciser que la durée théorique de remboursement de la dette passe de 15,10 ans en 2013 à 8,30 ans en 2016. On est passé de 43,3 millions en 2013 à 34,1 millions en 2016.

Des provisions sont constituées pour 1,5 million d'euros et nos réserves affichent des montants non négligeables. Le solde au 31 décembre 2016 de la réserve extraordinaire se monte à 18.739.349,62 €, celui de la réserve ordinaire à 2.281.189,22 €.

Nous continuerons à gérer de manière consciencieuse et prudente les deniers de la Ville.

■ Hubert BERTRAND,  
Echevin des Finances

Pierre HUART,  
Bourgmestre

## URBANISME

# Avis d'enquête publique

■ Une enquête publique concerne une demande de permis d'urbanisme pour projet de catégorie B introduite par la s.a. Samarkand Properties visant une construction groupée d'habitations, comportant une modification de voirie communale existante et une création de nouvelle voirie, ayant trait à un bien sis au vieux chemin de Braine-le-Comte.

Le dossier est consultable au service Urbanisme (bd des Arbalétriers, 25) les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et le mercredi de 14h à 20h **jusqu'au 15 juin 2017**.

■ Une enquête publique concerne une demande de permis d'urbanisation relative à un projet de catégorie B introduite par la slsp Habitations sociales du Roman País, visant la création d'un

nouveau quartier comportant une création de voirie, ayant trait à un bien sis à l'arrière des habitations établies allée des Bouvreuils, des Merles, des Rouges-Gorges, des Grives et des Alouettes, et dans le prolongement du chemin de la Vieille Cour.

Le dossier est consultable au service Urbanisme (bd des Arbalétriers, 25) les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et le mercredi de 14h à 20h **jusqu'au 29 juin 2017**.

→ Infos 067/88.22.65 - service Urbanisme ; le texte intégral de ces avis d'enquête peuvent être consultés via [www.nivelles.be](http://www.nivelles.be).

■ Valérie COURTAIN,  
Directeur général f. f.

Pierre HUART,  
Bourgmestre

## Un « Kiss and go » à l'école communale André Hecq



Afin de faciliter la mobilité aux heures d'entrée à l'école mais aussi de garantir la sécurité des enfants, un nouvel aménagement a été mis en place à Baulers. Il permet ainsi aux parents de déposer rapidement leur enfant devant l'établissement scolaire.

CPAS

## Été solidaire 2017 - Je suis partenaire Appel aux candidatures

Tu es étudiant(e) et tu as entre 15 ans et 21 ans ? Tu es intéressé(e) par une première expérience professionnelle et par une démarche citoyenne (embellissement des cimetières) ? Des jobs étudiants sont proposés du 10 au 20 juillet par le CPAS en collaboration avec la Ville.

Ta candidature, accompagnée d'un CV, doit être adressée **pour le 21 juin au plus tard** à Sophie MAGRITTE - Responsable du Service social, Rue Samiette 70 à 1400 Nivelles ou via [sophie.magrutte@cpas-nivelles.be](mailto:sophie.magrutte@cpas-nivelles.be).

■ Colette DELMOTTE,  
Présidente du CPAS  
en charge du PCS

Pierre HUART,  
Bourgmestre

## Prochains stages d'été

Le Coordinateur extrascolaire se tient à votre disposition pour vous fournir la liste de tous les stages organisés pour vos bambins durant les prochaines vacances d'été.

→ **Infos** 067/88.22.88 ou via [joachim.vanherp@nivelles.be](mailto:joachim.vanherp@nivelles.be).

GUICHET SOCIAL

## De l'aide pour rédiger sa correspondance avec les écrivains publics

Écrire un courrier à une administration, demander des éclaircissements sur une facture ou remplir des formulaires administratifs n'est parfois pas une chose aisée.

Le vocabulaire utilisé dans la correspondance est propre à chaque institution et souvent éloigné du langage de tous les jours.

Comment, dès lors, faire en sorte de bien comprendre la demande de l'expéditeur et, le cas échéant, bien y répondre ?

Depuis le 17 mai, le Guichet Social accueille deux écrivains publics bénévoles : Marie-Flore, qui vous recevra sur rendez-vous, et Nicolas qui y tiendra une permanence tous les mercredis matin de 9h à 12h.

Leur mission est l'accompagnement de toute personne le désirant dans la rédaction ou la compréhension de courriers, administratifs ou privés.

Réalisation d'un CV, d'une lettre de motivation, répondre au courrier de fournisseurs (internet, électricité, etc.), décrypter un pli judiciaire ou ... envoyer une carte postale à un ami.

→ **Plus d'infos**

[isabelle.vaessen@nivelles.be](mailto:isabelle.vaessen@nivelles.be) ou  
067/88.21.13 (rue Samiette 72).

■ Colette DELMOTTE,  
Présidente du CPAS en charge du PCS

## La Ville de Nivelles n'est pas associée à Wikipower

Suite à la communication mise en place par la plate-forme d'achats groupés de combustibles et de technologies durables Wikipower, le Collège communal informe la population que la Ville n'est pas associée à la démarche privée que représente cette plate-forme.



# New Nivelles Ju Jitsu

## SPORTS

Lancé voici 6 ans, le club continue de se développer et compte à présent 35 membres, dont 10 ceintures noires.



Faisant partie de la Fédération Francophone de Ju-Jitsu et agréé par l'ADEPS, le comité dynamique et Christophe DEVLEMINCXX, moniteur 5<sup>ème</sup> DAN, a formé un groupe de compétiteurs de très haut niveau qui participent aux compétitions nationales et internationales.

Le 27 avril dernier, les membres titrés ont été mis à l'honneur : Deborah MAZY, Médaille de Bronze au championnat du monde 2017 à Athènes et Médaille d'Or au championnat de Belgique 2017 ; Jean CHARLIER : Médaille d'Or au championnat de Belgique 2017 et prix de la soumission la plus rapide (10 sec) ; Abdelatif CHEKOUDRI : Médaille d'Or au championnat de Belgique 2017 ; Thomas CHARLIER : Médaille de Bronze fighting & Médaille d'argent ne-waza au championnat de Belgique 2017 ; Caroline ROMBAUT : Médaille de Bronze au championnat de Belgique 2017.

Félicitations à toutes et à tous !

→ **Plus d'infos** [nivnewjujitsu@gmail.com](mailto:nivnewjujitsu@gmail.com).

## Les dames du CABW championnes de Belgique

Le samedi 13 mai dernier, le CABW s'est une fois de plus illustré lors des interclubs féminins de division nationale qui se déroulaient à Lokeren. Les Nivelloises se sont démenées pour remporter le titre de championne de Belgique grâce, notamment, aux victoires de Fanny SMETS à la perche avec un saut à 3m90, Cynthia BOLINGO au tour de piste qui s'est imposée avec un temps de 53"58 et Lucie FERAUGE qui remporte le 200m en 23"98.

Toute l'équipe est à féliciter, le CABW terminant par deux victoires au relais, celle du 4x100m et celle du 4x400m avec en prime un record de la Ligue francophone d'athlétisme sur le tour de piste frôlant de 10 centièmes le record de Belgique.

L'équipe féminine du CABW est donc devenue, pour la 3<sup>ème</sup> fois en 4 ans, championne des interclubs nationaux féminins. Bravo à toutes les filles mais également nos plus chaleureuses félicitations aux athlètes, leurs coaches ainsi que les dirigeants et supporters pour ces magnifiques performances !

En route pour la coupe d'Europe à Leiria (Portugal) le 27 mai pour représenter la Belgique.

■ **Hubert BERTRAND,**  
Echevin des Sports

## Hockey Together

Le Royal Pingouin Hockey Club de Nivelles a créé depuis 2010 la section de Hockey Together, une équipe de hockey pour personnes en situation de handicap, mixte et sans limite d'âge.

Actuellement, l'équipe est composée de 11 joueurs âgés de 18 à 39 ans, encadrés par 4 coaches bénévoles, tous membres et joueurs du RPHCN, qui s'entraînent une fois par semaine.

8 joueurs sont partis aux Special Olympics Belgium se déroulant du 24 au 27 mai 2017 à Lommel en catégorie UNIHOC (genre de Hockey simplifié), le hockey sur gazon n'étant actuellement pas une discipline accessible au Special Olympics Belgium.

En tout, ce seront quelque 3.400 athlètes qui participeront à ces 35<sup>ème</sup> jeux nationaux et ce dans 19 disciplines différentes.

La Ville est très fière de l'action du Pingouin en faveur du hockey pour les personnes en situation de handicap qui, pour la première fois de son histoire, a inscrit une équipe à ces jeux nationaux.

Les joueurs du Hockey Together sont supers motivés, nous leur adressons tous nos encouragements !

■ **Hubert BERTRAND,**  
Echevin des Sports



# Culture Jeunesse

## LU 12 juin - « Marguerite »

Lundis du Cinéma,  
film de Xavier GIANNOLI  
avec not. Catherine FROT  
20h - Waux-Hall  
→ Infos : 067/88.22.77  
www.ccnivelles.be

## LU 12 juin - « L'île aux fleurs »

Ciné-philo avec Laïcité Brabant  
Wallon Nivelles, film de Jorge  
FURTADO  
20h - rue G. Willame, 10  
→ Infos : naki@skynet.be -  
067/21.66.74

## JE 15 juin

### « Sommes-nous tous des monstres ? L'obéissance à l'autorité depuis l'expérience de Milgram »

Avec l'Extension de l'ULB  
de Nivelles, conférence  
de Olivier KLEIN, professeur  
20h - Hôtel de Ville  
→ Infos : alain.wilkin@gmail.com

## VE 16 juin

### « La médecine ayurvédique »

Avec l'Association Parkinson -  
Antenne de Nivelles,  
conférence de Clara, thérapeute,  
suivie de jeux cognitifs et  
sensoriels  
15h - résidence Nos Tayons  
(rue Sainte-Barbe, 19)  
→ Infos : 067/67.07.55 -  
Christiane TONGLET

## MA 13 juin

### « Le temps des bébés »

Pour enfants de 6 mois  
à 2 ans et demi ; gratuit  
De 9h30 à 10h15 ou de  
10h30 à 11h15  
Bibliothèque locale  
→ Inscription obligatoire :  
067/89.26.30 ou via  
valerie.colin@bibliotheque-  
nivelles.be

## ME 21 juin

### « Tous en jeu »

Animation gratuite  
intergénérationnelle organisée  
par la Bibliothèque locale, en  
collaboration avec le CPAS  
et Fox et Cie, autour d'un jeu  
de société  
De 14h30 à 17h - Résidence  
Nos Tayons (rue Ste-Barbe, 19)  
→ Infos : 067/89.26.30 ou via  
valerie.colin@biblio.nivelles.be

## ME 26 avril

### Club de lecture Ados

Pour adolescents à partir de  
12 ans ; gratuit  
De 18h30 à 20h  
Bibliothèque locale  
→ Infos : 067/89.26.30  
ou via caroline.tilmanne@  
bibliotheque-nivelles.be



## Meeting international d'athlétisme Joker+ Le 24 juin

Le CABW vous invite  
dès 13h30 au parc de la  
Dodaine pour vivre une  
nouvelle édition  
de cet événement.

→ Plus d'infos  
www.cabw.be



## Lire dans les parcs

Cet été encore, durant les mois de juillet et d'août, les livres descendront dans le parc de la Dodaine pour offrir le plaisir de la lecture vivante aux enfants et à leurs accompagnants.

Rendez-vous **tous les mardis en juillet et août** de 15h à 16h (sauf le 15 août) sur les pelouses à proximité du mini-golf. En cas de mauvais temps, au 1<sup>er</sup> étage de la Bibliothèque locale (Waux-Hall).

Pour les enfants de 3 à 8 ans **accompagnés d'un adulte** - gratuit - pas de réservation

→ Plus d'infos 067/89.26.30 ou valerie.colin@bibliotheque-nivelles.be.

Une initiative de la Section belge francophone de l'IBBY, en collaboration avec la Bibliothèque publique locale de Nivelles.

## Loisirs

### DI 11 juin

#### Aclot Brocante

Avec l'Office du Tourisme  
De 7h à 16h - Grand-Place  
et rues avoisinantes  
→ Infos : 067/21.54.13  
www.tourisme-nivelles.be

### DI 25 juin

#### Brocante

Avec la société Les Paysannes  
niveilloises - De 6h à 16h -  
parking du Mont Saint-Roch  
→ Infos : Facebook

### DI 2 juillet

#### Brocante

Avec l'asbl Les 4 Vents  
De 6h à 17h - parking  
du Mont Saint-Roch  
→ Infos : 0479/75.31.67 -  
compta@asblhes4vents.be



## Impôts Permanence du SPF Finances

Le SPF Finances tient des permanences pour l'aide au remplissage des déclarations **du 1<sup>er</sup> au 30 juin** de 9h à 12h au Centre des Finances de Nivelles, rue de l'industrie 22.

### Que faut-il apporter ?

Votre carte d'identité ou la déclaration papier que vous avez reçue ; les preuves de paiement des sommes versées qui peuvent donner droit à des réductions d'impôt (prêts hypothécaires, assurances-vie, libéralités à des institutions reconnues, dépenses pour garde d'enfant, dépenses faites en vue d'économiser l'énergie, rentes alimentaires...) ; tous les renseignements en rapport avec vos éventuels revenus étrangers (fiches de paie, renseignements relatifs à vos revenus mobiliers et immobiliers).

## Permanences au CPAS

Voici les dates des permanences organisées cet été au CPAS (rue Samiette, 70) par certaines institutions :

- **INASTI** (M. SADET) : jeudi 6 juillet ; pas de permanences en août.
- **SPF Sécurité Sociale** (M. DELTENRE) : mercredi 5 juillet & mercredi 9 août.
- **ONP** (M. DELANGE) : jeudi 6 juillet ; pas de permanences en août.

→ **Infos** 067/28.11.20.

■ **Colette DELMOTTE**,  
Présidente du CPAS  
en charge du PCS

## L'association Nivelloise des Ecrivains (ANDE) et sa revue « Pégase »

Les membres auteur(e)s de l'Association nivelloise des Ecrivains se réunissent tous les premiers samedis du mois à la Bibliothèque locale, étant entendu que les réunions ne sont pas obligatoires. Chaque mois, un thème est choisi collégialement, même s'il est possible d'écrire hors-thème. Le mensuel reprend les poèmes et textes des membres de l'association, qu'ils aient assisté ou non à la réunion.

Un abonnement est possible à l'année (15 € pour 11 numéros) ; en s'abonnant à partir de juin 2017, c'est 10 € jusqu'en décembre. Si vous souhaitez faire partie des membres écrivains, la cotisation est de 22 € par an, et de 12 € de juin à décembre 2017.

Que vous soyez lecteur ou écrivain, bienvenue parmi nous !

→ **Infos** 067/21.79.12 - ghislaine.renard@skynet.be ; 067/85.65.41  
rosarioperez1956@hotmail.com. N° de compte de l'association : BE89 6528 4555 9085.

■ **Ghislaine RENARD et Rosario PEREZ**  
Coprésidentes de l'ANDE

## TOURISME

### Concerts de carillon

Comme chaque année, juillet et août verront revenir nos magnifiques Concerts de Carillon.

Chaque dimanche de 16h à 17h, dans le clocher de la Collégiale Sainte-Gertrude, des carillonneurs réputés, tant belges qu'étrangers, seront au pupitre pour notre saison campanaire 2017. Entrée gratuite.

L'Office du Tourisme, organisateur, prévoit des emplacements assis, dans le cloître, afin que les amateurs aient plaisir à suivre sur écran, le jeu du carillonneur. Concert de clôture le 3 septembre.

**Premier concert le 2 juillet**  
avec Frédéric DUPONT,  
carillonneur nivellois.

→ **Infos** 067/21.54.13  
OTN (rue de Saintes, 48) ou via  
[www.tourisme-nivelles.be](http://www.tourisme-nivelles.be).

■ **Pascal RIGOT**,  
Echevin de la Promotion de Nivelles

### Balade gourmande le mardi 15 août

L'Office du Tourisme organise un parcours gastronomique en bus à impériale à la rencontre des templiers.

→ **Plus d'infos**  
dans notre prochaine édition et  
sur [www.tourisme-nivelles.be](http://www.tourisme-nivelles.be) !

### Portes ouvertes au Domaine viticole du Chapitre

Le domaine baulersois (rue de la Ferme du Chapitre, 9) sera ouvert au public dans le cadre de deux événements de l'APAO-W : les **17 et 18 juin** (Week-end Découverte des vignobles et brasseries de Wallonie) et les **24 et 25 juin** (Journées Fermes ouvertes en Wallonie).

### Bornival fleuri !

Rendez-vous le **dimanche 2 juillet** pour cette 12<sup>ème</sup> balade, sur le thème « Centre équestre et Haras ».

Petit-déjeuner, bar, barbecue et exposition du Royal Photo Club Entre Nous. Dès 8h30.

→ **Plus d'infos** 0474/93.01.35 -  
Nicole WARGNIES



### Festivités de la Fête nationale

La population sera invitée à paviser les façades pour la Fête nationale. Le Te Deum se déroulera à 11h. Le programme des festivités dans notre prochaine édition !

## ETAT CIVIL

### Décès

AMANT Jacques, 60 ans  
ARIJS Louis, 79 ans, époux de Van Eekhoudt Georgina  
BONTEMPS Marie-Madeleine, 88 ans, veuve de Verdebout Raoul  
BRASSART Marie, 90 ans, célibataire  
BROGNIEZ Geoffrey, 38 ans, célibataire  
BUISSSET Alain, 66 ans, époux de Fromont Chantal  
CLEMENT Laurent, 45 ans, célibataire  
D'AOÛT Madeleine, 94 ans, veuve de Rousseau Georges  
DECHENNE Nelly, 89 ans, épouse de Decourrière Lucien  
DE GREEF Jeanne, 93 ans, veuve de Segers Jean  
DELMOTTE Yvette, 77 ans  
DEROY Elisabeth, 79 ans, veuve de Hendrickx Pierre  
FONTAINE Isabelle, 45 ans, épouse de Banier Alain  
HERMAN Liliane, 58 ans, épouse de Herman Patrick  
HOEFFLER Louise, 67 ans, épouse de Knecht Roger  
JACQUEMAIN Eric, 77 ans, célibataire  
KIERMER Georgette, 94 ans, veuve de Dutrieux Gilbert  
LEROY Nelly, 86 ans, veuve de Leclercq Lucien

MALMENDIER Hubertine, 93 ans, veuve de Symons Georges  
PITTIS Franco, 77 ans  
RICHELOT Georges, 89 ans, époux de Botte Bernadette  
SCOURNEAU Nelly, 90 ans, veuve de Less Raymond  
SMAL Marie, 104 ans, veuve de Libert Pol  
STENIER Hélène, 91 ans, veuve de Tondreau Jean  
TILMANNE Robert, 64 ans, époux de Santiago-Saiz Maria  
TORDEUR Marie-Claire, 76 ans, épouse de Bienfait Fernand  
VAN HOLLE Marie, 86 ans, veuve de Hanne Marcel  
VANCUTSEM Michel, 59 ans, époux de Volkaerts Marie-Christine

### Mariages

ADAM Frédéric, Nivelles & ELOY Sophie, Nivelles  
BALDACCI Fabien, Nivelles & BESSODES Nathalie, Nivelles  
CLERC Vincent, Nivelles & MOTORGA Alina-Raluca, Nivelles  
DE NUTTE Herwig, Nivelles & HECO Anne-Françoise, Nivelles  
de STOPPELEIRE Guy, Nivelles & MARTIN Christiane, Nivelles  
DELLISSE Jonathan, Nivelles & DE RIDDER Malika, Nivelles  
DURVAUX Christophe, Nivelles & DUSSART Emilie, Nivelles  
MARION Cyprien, Nivelles & MARTIN Marie-Madeleine, Nivelles  
PIEDELEU Arnaud, Nivelles & VAN UYTTERBEECK Verena, Nivelles

SOMERS Jérôme, Nivelles & ANDRE Stéphanie, Nivelles  
VANDERSANDE Jérôme, Nivelles & URBAIN Laetitia, Nivelles  
VIVIERS Alexandre, Nivelles & MACAR Avital, Rhode-Saint-Genèse

### Naissances

VANVREKOM Arthur



## GARDES

### Pharmacies

**Maillebotte** Sq. des Nations Unies → 067/ 21.38.26  
**Derclaye** Rue de Namur, 94 → 067/ 21.31.93  
**DufRASNE** Rue de Soignies, 6 → 067/ 21.89.47  
**Familia** Rue St Georges, 33 → 067/ 21.36.01  
**Devriese** Place des Déportés, 13 → 067/ 21.06.36  
**Havaux** Grand Place, 49 → 067/ 21.35.13  
**Multipharma** Rue de Namur, 6 → 067/ 21.22.29  
**Meurée** Rue Ste Anne, 8 → 067/ 21.18.45  
**MM** Grand Place, 41 → 067/ 21.23.57  
**Nivelpharma** Chée de Mons, 47 → 067/ 21.12.55  
(accès voiture uniquement possible via R24 - contournement Sud)  
**Vert Chemin** Vert Chemin, 38 → 067/ 88.84.10

### JUIN

8. MAILLEBOTTE  
9. MULTIPHARMA  
10. HAVAUX  
11. HAVAUX  
12. VERT CHEMIN  
13. DUFRASNE  
14. DEVRIESE  
15. MEUREE  
16. DERCLAYE  
17. FAMILIA  
18. MM  
19. MEUREE  
20. MAILLEBOTTE  
21. DEVRIESE  
22. FAMILIA  
23. VERT CHEMIN  
24. NIVELPHARMA  
25. NIVELPHARMA  
26. MEUREE  
27. MM

28. FAMILIA  
29. MAILLEBOTTE  
30. DUFRASNE

La liste des pharmacies de garde pour le mois de juillet 2017 ne nous est pas parvenue. Pour plus d'informations, veuillez former le 067/88.92.11 (Police locale).

#### Editeur responsable

Pierre HUART - Bourgmestre  
Hôtel de Ville - 2, place  
Albert 1<sup>er</sup> - 1400 Nivelles

#### Secrétaires de rédaction

Nathalie TENSY  
Olivier GEEROMS  
T. 067/88.22.84  
information@nivelles.be



Prochaine parution: 05/07/17  
Remise des articles: 23/06/17

### Pharmacies de garde après 22h

A partir de 22h, le patient est dans l'obligation de téléphoner à la police locale (067/88.92.11) pour connaître la pharmacie de garde. Le pharmacien de garde ne répondra à aucune demande si la police locale ne l'a pas prévenu de votre arrivée !

Ce calendrier est susceptible de changement de dernière minute.  
Plus d'infos sur [www.pharmacie.be](http://www.pharmacie.be) ou à la police locale (067/88.92.11).

### Médecins

**Gardes médicales le w-e** (du VE 19h au LU 8h)  
**et les jours fériés** (de la veille 19h au lendemain 8h) : 02/38.50.500

**Gardes médicales la semaine** (les nuits (de 19h à 8h) du lundi au vendredi 8h) : 067/21.97.94

N° vert "Propreté"  
**0800/99 354**

N'hésitez pas à former ce n° gratuit, nos Services vous répondront dans les meilleurs délais !